



COMMUNE  
MAISONCELLES-EN-BRIE

Note synthétique  
BUDGET PRIMITIF 2021  
(art. L 2313-1 du CGCT)

La présente note mentionne brièvement les enjeux du budget de la commune pour 2021.

Les recettes de fonctionnement sont celles extraites du patrimoine ou de l'ensemble des taxes et dotations perçues.

**Recettes de fonctionnement : total 924 700 €**

Les recettes prévues sont :

- **résultat reporté** 400 000 €
- **ventes et prestations tirées du patrimoine** : 4 000 € (réalisé 2020 : 6 225 €)  
Principalement tirées des encarts publicitaires liés au bulletin municipal
- **impôts et taxes** : 381 000 € (réalisé 2020 : 434 411 €)  
Principalement occasionnées par les taxes habitation et foncière et l'attribution compensatrice de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie
- **dotations et subventions** : 92 000 € (réalisé 2020 : 169 169 €)  
Concernent l'ensemble des dotations de l'État (Dotations forfaitaire, DSR et DNP et compensation sur les exonérations de taxes TH et TF).
- **autres produits** : 47 700 € (réalisé 2020 : 57 962 €)  
Extrait des revenus du patrimoine des locations de logements, commerces, gites et l'emplacement de l'antenne relais.

Les recettes de fonctionnement du BP 2021 ont diminué de 8 % par rapport au BP 2020 (prévu 998 755 €, réalisé 675 065 €)

Les dépenses de fonctionnement sont celles permettant le fonctionnement de l'administration et de l'entretien du patrimoine de la commune.

**Dépenses de fonctionnement : total 924 700 €**

Les dépenses prévues sont :

- Chapitre 011 dédié aux charges à caractère général : 338 900 € (réalisé 2020 : 171 272 €) et comprenant :
- **charges de fonctionnement de l'administration** : 115 900 €  
Concerne les charges courantes sur les fluides, les fournitures en tous genres, les prestations de services informatique ou copieurs, l'entretien des matériels, assurance, taxe foncière, documentation et mesures d'archivage, télécoms, cotisation à des organismes et autres frais divers.
  - **charges de fonctionnement du patrimoine et autres évènements** : 223 000 €  
L'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments et autres bâtiments publics (portail mairie, gite, salle des fêtes, l'entretien de la voirie (passage nid de poule et couches d'enrobé).  
Les illuminations, feu d'artifice et réceptions diverses

Chapitre 012 dédié aux charges de personnel : 131 000 € (réalisé 2020 : 114 581 €) et comprenant :

- **charges liées aux salaires et charges sociales** de 3 personnels et les vacances cours de sport.

Chapitre 65 dédié aux indemnités des élus et versement de contingents à des organismes : 278 600 € (réalisé 2020 : 249 363 €) et comprenant :

- **charges liées aux indemnités des élus** - du maire et de 3 adjoints (47 600 €)

- l'état des indemnités versées et charges sociales associées en 2020 : 27 197 € (année non pleine)

- **le versement de contributions** au SDIS, au syndicat intercommunal pour le regroupement pédagogique (SIRP), le SMEP PNR, et le CCAS (229 500 €)

- **le versement aux associations** identifiées dont l'annexe du budget porte sur 4 associations pour 800 €

Chapitre 66 dédié aux charges financières : 20 850 €

- **charges des intérêts de la dette** : 12 850 € (réalisé 2020 : 13 718 €)

Les dépenses de fonctionnement du BP 2021 ont diminué de 54,7 % par rapport au BP 2020 (prévu 1 430 159 €, réalisé 1 164 521 € / car le budget 2020 comprend le versement de l'excédent assainissement reversé à la CACPB)

#### **VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Pour 2021, le budget dégage un autofinancement (recettes supérieures aux dépenses) de 134 184 € permettant le financement de l'investissement.

Les dépenses d'investissement sont celles qui vont enrichir le patrimoine de la commune.

**Dépenses d'investissement : total 1 016 338,72 €**

Les dépenses prévues sont :

Chapitre 16 dédié au remboursement de la dette : 34 800 €

- **charges liées au remboursement du capital de la dette**

Chapitre 20 dédié aux études et droits d'entrée et de logiciels : 22 560 €

- **le lancement d'études au projet** d'aménagement intérieur d'un bâtiment en logement et sécurisation des accès aux abords de l'école

Chapitre 204, 21 et 23 dédiés aux travaux : 955 340 €

- **les travaux en cours** :

Enfouissement des réseaux rue de Crécy (fin de l'opération comptable)

- **les travaux envisagés** :

Étude et la réfection de la toiture de l'église

Enfouissement des réseaux place des Lilas

L'achat de terrains (face salle des fêtes)

Travaux d'approfondissement de l'étang

Travaux d'aménagement d'un circuit pédestre et mobilier urbain de l'étang et aire de jeux

Remplacement des volets aux gites, porte de garage mairie, store commerce

Étude et réaménagement de la place des acacias

Étude et réhabilitation des vestiaires de foot

Étude pour l'aménagement d'un parc (terrain face salle des fêtes)

Les recettes d'investissement sont celles venant notamment de financements extérieurs. Pour 2021, elles constituent :

**Recettes d'investissement : 1 016 338,72 €**

Les recettes prévues sont :

Chapitre 001 solde de la section d'investissement reporté : 286 426 €

Virement de la section de fonctionnement (autofinancement) : 134 184 €

Chapitre 10 dotations fonds divers et réserves : 109 298 €

Constitue une partie du résultat de 2020 affecté à l'investissement

Chapitre 13 subventions d'investissement : 67 792 €

Constitue une partie des subventions de la Région, du Département pour la toiture de l'église.  
Constitue également une subvention du SDESM pour l'enfouissement des réseaux rue de Crécy et de l'État pour le mur du cimetière.

Chapitre 16 emprunts à solliciter : 415 000 €

Constitue le choix du recours à un emprunt notamment pour couvrir les travaux de la toiture de l'église.

-----

L'exécution de ce budget 2021 et le bilan des réalisations de projets (ou non) seront retracés dans le compte administratif 2021.